

En Bref

- Rouille : Forte pression - Risque toujours élevé
- Pourriture blanche : En fort développement du fait des hautes températures



Conditions météorologiques

Cette semaine encore, l'Auvergne a connu de **fortes chaleurs**, notamment durant trois jours au cours desquels les températures ont largement dépassé les 30° C.

Des orages se sont produits sur certaines parcelles du réseau apportant entre 10 et 20 mm. Partout, les sols sont **très secs en surface** et accusent un **manque d'eau en profondeur**. Sur les parcelles les plus sèches, les sols se fendent.



Etat physiologique des cultures



Les cultures d'ail poursuivent leur développement. Les parcelles suivies sont au stade **bulbaison- grossissement du bulbe**.

Quelques plantes présentent une hampe florale au stade boucle. Ce phénomène est observé sur des variétés ne présentant généralement pas la phase de montaison (Printanor, Flavor, Clédor). Ceci peut être le résultat d'un stress.



Les ails présentent un **état physiologique satisfaisant**.

Cependant, le **manque d'eau** se fait ressentir de manière cruciale. Des précipitations seraient les bienvenues d'ici la fin de la semaine afin de garantir le calibre des bulbes.

Hampe florale stade boucle

Rédaction du BSV : FDGDON 63 Observations : Producteurs d'ail

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances locales. La Chambre Régionale d'Agriculture et la FDGDON 63 dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation.

Directeur de Publication :
Gilbert GUIGNAND,
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Etat sanitaire des cultures

Thrips :

Le risque est considéré comme négligeable pour ce ravageur.

Aucun thrips n'a été piégé sur les parcelles du réseau et aucun dégât sur feuille (aspect argenté du feuillage) n'est signalé.

Pourriture blanche :

Le risque est fort.

La pourriture blanche poursuit son développement sur les parcelles du secteur de Billom.

Les niveaux d'attaque varient de **10 % de plantes atteintes** (pour la parcelle la moins touchée) à **30 %** pour la parcelle la plus impactée. Du fait des hautes températures, la présence de la maladie s'est fortement amplifiée.

Sur une parcelle du réseau, le niveau d'attaque est passé de 12 à 20 % de plantes touchées en une semaine.



Plants d'ail atteints de pourriture blanche

Les fortes températures actuelles augmentent le risque de diffusion de cette maladie. Surveillez vos parcelles, retirez du champ les plantes infectées et détruisez-les.

En cas de présence de la maladie, soyez vigilant afin d'éviter la contamination d'autres parcelles par le matériel agricole, la terre collée aux bottes, etc..

Rouille :

Le risque rouille est actuellement considéré comme fort.

Des symptômes de rouille sont toujours signalés sur le secteur de Billom. Le niveau d'attaque varie de **8 à 20 %** de plantes touchées selon les parcelles. La parcelle la plus atteinte est celle conduite en agriculture biologique.

La rouille demande une forte vigilance : Surveillez l'apparition des pustules orangées sur le feuillage.

Les conditions annoncées pour les prochains jours (températures inférieures à 25°C, pluies) sont favorables à son développement.



Pustules de rouille

Autres observations:

Adventices : On observe la présence de liserons, chénopodes, aethusa et mercuriales sur les parcelles d'ail du réseau.

Autres insectes : Forte présence de cicadelles vertes des fabacées sur une parcelle du secteur de Billom. Elles n'engendrent pas de dégâts directs mais sont soupçonnées de transmettre certains virus.

Prochain BSV prévu le 24 juin

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation.

Directeur de Publication :
Gilbert GUIGNAND, Président de la
 Chambre Régionale d'Agriculture



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

